

**DINER DE GALA OFFERT  
AUX MEMBRES DE  
L'ASSOCIATION DES  
CONSEILS DE L'ETAT  
ET DES JURISDICTIONS  
ADMINISTRATIVES  
SUPRÊMES DE L'UNIÓN  
EUROPÉENNE**

Présidente du Tribunal  
Suprême et du Conseil Général  
du Pouvoir Judiciaire

Son Excelente Monsieur  
Carlos Dívar

Madrid, 9 mai 2011

Votre Altesse Royale, Mesdames et Messieurs les Présidents des juridictions administratives suprêmes et des Conseils d'Etat de l'Union européenne, mes chers collègues,

Suite à la réunion du Conseil d'administration et de l'Assemblée de notre association, je tiens à vous remercier de votre présence à Madrid et pour cette participation active qui a encouragé les travaux, en répondant à la volonté d'être une force dynamique, représentée dans le nouveau logo de l'ACA, comme en témoignent les nombreuses activités déjà mises en œuvre et les projets qui seront développés dans un proche avenir, parmi lesquels se démarque celui qui a pour objet la Charte européenne des Droits, qui a entrée en vigueur récemment. Il s'agit d'un instrument juridique d'une importance extraordinaire pour l'évolution du Droit Européen et pour son application par les Juridictions nationales.

La juridiction administrative occupe une position décisive dans l'État de droit, soit en tant qu'entité différente du tribunal ou d'une partie spécialisée de cette dernière, en garantissant les droits individuels des citoyens face aux actes des autorités publiques, et en assurant la totale subordination de ces dernières à la Loi et au Droit. Ainsi, les conclusions d'un forum de réflexion et de débat comme celui mis en place par notre association, qui rassemble des représentants du sommet judiciaire du contentieux administratif des États membres de l'Union européenne, ont une portée qui dépasse le cadre des réunions et devient un outil utile pour toutes les institutions représentées, et, finalement, pour les citoyens de nos pays, qui sont aussi des citoyens européens.

Le choix de la Cour Suprême espagnole pour la présidence de l'Association au cours de l'exercice biennal 2010-2012 nous a remplis de satisfaction et, au même temps que nous apprécions la confiance, nous espérons aussi maintenir ce niveau élevé d'organisation et de contenu qui est une tradition dans l'Association, et dont nous nous sommes rendu compte lors de sa dernière réunion à Luxembourg. Je voudrais remercier tous les participants pour leur coopération avec les Espagnols, et en particulier le Secrétaire général, M. Yves Kreins, dont l'efficacité et la gentillesse sont bien connues, et qui a soutenu activement les initiatives et les travaux pour célébrer la première réunion à Madrid que, sous la présidence de Son Altesse Royale le Prince des Asturies, se termine aujourd'hui.

Votre Altesse, je vous remercie surtout de votre présence à cet événement si important pour l'Association des juridictions administratives suprêmes et les Conseils d'Etat de l'Union européenne, qui sont représentés par les plus hautes autorités de la juridiction contentieuse administrative de l'Europe ; le soutien que vous nous montrez nous encourage pour continuer de rechercher les meilleures façons afin que les Tribunaux soient en mesure de donner une réponse rapide, efficace et juridiquement fondée à la demande croissante des citoyens.

Je ne veux pas vous fatiguer plus longtemps, j'espère vraiment que votre intérêt pour le contenu de cette réunion a été satisfait, soyez sûrs que nous avons fait tous les efforts afin qu'il le soit. De même, j'espère aussi que vous avez eu l'occasion de profiter des possibilités artistiques et culturelles qu'offre la ville de Madrid, et que vous avez pu apprécier l'hospitalité et le dynamisme de ses habitants, même au détriment de votre temps libre. Je vous souhaite un bon voyage de retour vers vos pays et j'aurais le plaisir de vous revoir à notre prochaine réunion en 2012, qui marquera la fin de la présidence espagnole. Je vous remercie beaucoup de votre attention.

Je vous remercie.